

« PRÉVENTION DES ACCIDENTS LIÉS AUX ANIMAUX DOMESTIQUES »

PUBLIC:

Professionnels/particuliers étant au contact d'animaux domestiques

Accessible aux personnes en situation de handicap.

10 stagiaires maximum

<u>PRÉ-REQUIS</u>: Avoir suivi la formation
« Prévention morsures de chien »

DURÉE: 7h (adaptable)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE:

Théorie, pédagogie active et participative (quiz, vidéos, power point, planches/photos), échanges, mises en situation

Méthode interactive en présence d'une chienne et peluches réalistes

MOYENS PÉDAGOGIQUES EN PRÉSENTIEL :

Salle de formation adaptée et équipée en connexion/vidéoprojecteur, écran, tableau, paperboard, accès wifi, tables, chaises.

FORMATRICE: Anne FISCHER

TARIF: sur demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION/VALIDATION:

Evaluation finale s'assurant des acquis. Questionnaire de satisfaction Un certificat de réalisation est délivré en fin de formation

DATES, LIEUX, INSCRIPTIONS:

Sur demande. Délai environ 1 mois

OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'adapter ses comportements verbaux et physiques en cas de menace et/ou agression d'un animal domestique.

- Apprendre les intentions/émotions et signaux d'apaisement des chiens, chats, rongeurs, volatiles...
- Repérer les situations dites à risque
- Mettre en place les postures à adopter en cas de menace
- Connaître les obligations administratives suite à une agression

PROGRAMME DE FORMATION:

- > Se remémorer les gestes en cas d'agression canine
- Connaître le langage corporel des chats, volatiles, rongeurs pour mieux les comprendre
- Reconnaitre les comportements de menace ou d'agressivité
- Adopter les bons gestes, les bonnes postures et paroles lors d'une menace et/ou agression
- Appréhender les zoonoses
- Connaître les dispositions légales d'une situation de maltraitance animale